# Je transmets un patrimoine par un legs, une assurance-vie ou une donation

Transmettre tout ou partie de son patrimoine est un acte d'une grande générosité et d'une grande confiance. C'est l'aboutissement d'un cheminement personnel et intime qui prend du temps. Je propose de vous accompagner dans cette réflexion, à votre rythme et en toute confidentialité.

Lors de nos échanges, je serai à votre écoute et j'aurai à cœur de répondre à toutes vos questions et de vous informer sur les éventuelles démarches à mener. Je vous invite à me joindre à votre convenance et sans engagement de votre part.

Un grand merci à toutes nos bienfaitrices et tous nos bienfaiteurs, pour votre générosité et votre fidélité. Grâce à votre confiance, nous pouvons construire nos actions en faveur des personnes atteintes de diabète, sur le long terme.



Ingrid Aubry-Sarriot

i.aubrysarriot@federationdesdiabetiques.org - Tél : 01 84 79 21 55

## La charte d'engagements de la Fédération Française des Diabétiques envers ses bienfaiteurs

La Fédération a souhaité se doter d'une charte éthique, nommée « Charte d'engagements » validée par le conseil d'administration, pour poser le cadre dans lequel la Fédération accueille et accompagne les personnes dont elle reçoit le patrimoine (sous forme de legs, assurance-vie ou donation).
Nous prenons ces engagements que vous souhaitiez ou non être en contact avec nous. C'est une ligne de conduite qui s'applique à nos supports de communication, à nos échanges individuels, jusqu'au traitement des dossiers de succession : des échanges dans le respect de votre rythme, à votre écoute et avec empathie ; des procédures transparentes et une démarche intègre à vos côtés afin de garantir la réalisation de vos volontés.

Je télécharge la Charte d'engagements

Pour en savoir plus sur les modalités pratiques de la transmission de patrimoine, demander une brochure ou prendre rendez-vous : https://demainsansdiabete.federationdesdiabetiques.org/

Merci à nos donateurs et testateurs pour leur générosité et leur engagement aux côtés des personnes atteintes de diabète.